

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 27 novembre 2012, et ce, à laquelle sont présents :

M. Rémy Tillard,	président
M ^{me} Manon Villeneuve,	vice-présidente
M ^{me} Chantal Ayotte,	commissaire
M. André Baribeau,	commissaire
M. Simon Bernier,	commissaire
M. Robert Danis,	commissaire
M ^{me} Sylvie DoRay Daigneault,	commissaire
M ^{me} Céline Dunberry,	commissaire
M ^{me} Karine Forget,	commissaire
M. Serge Forget,	commissaire
M ^{me} Lyne Gaudreault,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Karim Khimjee,	commissaire
M ^{me} Lyne Kirouac,	commissaire-parent
M. Michel Lanthier,	commissaire
M ^{me} Lucette Lauzon-Pitre,	commissaire
M. André Lemay,	commissaire
M. Roger Miron,	commissaire
M. Christian F. Paradis,	commissaire
M ^{me} Martine Renaud,	commissaire
M ^{me} Stéphanie Viens-Proulx	commissaire-parent

tous les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Denis Chabot, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, est présent et agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M. Yves Charette et M^{me} Chantal Laurin ont motivé leur absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Rémy Tillard, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-4731/SSGC)

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lyne Kirouac, commissaire-parent, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2012.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-4732/SSGC)

M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 6 novembre 2012.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-4733/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
 2. Vérification des présences et constatation du quorum;
 3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
 4. Adoption du procès-verbal;
 5. Adoption de l'ordre du jour;
 6. PAROLE À L'ASSEMBLÉE;
 7. Protocole d'entente scolaire-municipal CSRDN et Ville de Saint-Jérôme;
 8. Politique sur la présence lors des fermetures d'établissement;
 9. Modification - calendrier scolaire 2013-2014;
 10. Calendrier scolaire 2014-2015;
 11. Politique relative aux programmes régionaux;
- PAUSE
12. Membres des comités du conseil des commissaires 2012 - 2013;
 13. Suivis aux questions diverses de la dernière rencontre;
 14. Questions diverses;
 - 14.1 Tableaux numériques;
 - 14.2 Hausse - taxe scolaire;
 15. Information du comité de parents;
 16. Information de la vice-présidence;
 17. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
 18. Information de la direction générale;
 19. Tour de table – partage d'informations;
 20. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

PROTOCOLE D'ENTENTE SCOLAIRE-MUNICIPAL CSRDN ET VILLE DE SAINT-JÉRÔME (R-4734/SRM)

ATTENDU la résolution R-4054/DG - Addenda au protocole d'entente scolaire-municipal concernant l'entente relative à l'échange de services et à l'utilisation des équipements communautaires situés sur le territoire de la Ville de Saint-Jérôme;

ATTENDU qu'un comité conjoint a été mis en place pour élaborer une nouvelle entente et faire les recommandations auprès de leurs instances respectives;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des directions d'établissements concernés le 18 juin 2012;

ATTENDU la résolution R-4664/SRM - Protocole d'entente scolaire-municipal CSRDN et Ville de Saint-Jérôme autorisant la consultation des instances concernées par le projet de protocole d'entente scolaire-municipal lequel est versé au répertoire de CSRDN sous la cote CC 2011-2012-35;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des conseils d'établissement concernés entre le 27 juin 2012 et le 16 novembre 2012;

ATTENDU la recommandation du comité conjoint mise en place;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est **PROPOSÉ** par M. Serge Forget, commissaire :

D'autoriser la présidence et la direction générale de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord à signer le protocole d'entente scolaire-municipal CSRDN et Ville de Saint-Jérôme, lequel devra être conforme au projet déposé au répertoire de la commission scolaire sous la cote *CC2012-2013-12*.

Adopté

POLITIQUE SUR LA PRÉSENCE LORS DES FERMETURES D'ÉTABLISSEMENT (R-4735/SRH)

CONSIDÉRANT la politique sur la présence lors des fermetures d'établissement pour tempête de neige ou circonstances exceptionnelles;

CONSIDÉRANT le fait qu'il est pertinent d'évaluer la possibilité de permettre à la direction et l'employé tenu de rester ou de se présenter au travail de convenir entre eux de choisir de compenser en temps ou en argent ce dernier pour cette prestation de travail;

CONSIDÉRANT le lancement de la consultation et les retours obtenus à l'occasion de cet exercice;

Il est **PROPOSÉ** par M. Michel Lanthier, commissaire, d'adopter la politique sur la présence lors des fermetures d'établissement pour tempête de neige ou circonstances exceptionnelles, le tout tel qu'il appert plus amplement du document versé au répertoire de la CSRDN sous la cote *CC2012-2013-13*.

Adopté

MODIFICATION - CALENDRIER SCOLAIRE 2013-2014 (R-4736/SOST)

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit établir le calendrier scolaire des écoles;

Il est **PROPOSÉ** par M. Christian F. Paradis, commissaire, d'adopter la modification au calendrier scolaire 2013-2014, le tout tel qu'il appert plus amplement du document versé au répertoire de la CSRDN sous la cote *CC2012-2013-14*.

Adopté

CALENDRIER SCOLAIRE 2014-2015 (R-4737/SOST)

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit établir le calendrier scolaire des écoles.

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lyne Kirouac, commissaire-parent, d'autoriser le lancement de la consultation du calendrier scolaire 2014-2015, le tout tel qu'il appert plus amplement du document versé au répertoire de la CSRDN sous la cote *CC2012-2013-15*.

Adopté

POLITIQUE RELATIVE AUX PROGRAMMES RÉGIONAUX

CONSIDÉRANT qu'au cours des dernières années, le conseil des commissaires a accepté la mise en place de programmes régionaux dans nos écoles;

CONSIDÉRANT qu'un moratoire a été demandé par le conseil des commissaires à cet effet;

CONSIDÉRANT que les commissaires se sont donnés du temps de réflexion en ce qui concerne la pertinence des programmes régionaux au sein de notre organisation;

CONSIDÉRANT que la politique permettra de mettre des balises afin de bien encadrer l'accréditation de ces derniers;

CONSIDÉRANT que cette politique a été en consultation auprès des différentes instances

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, d'adopter la politique relative aux programmes régionaux.

AMENDEMENT À LA PROPOSITION

Il est PROPOSÉ par M. Roger Miron, commissaire :

D'AMENDER la proposition de M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, en ajoutant un paragraphe ayant pour effet de retirer les quatrième et cinquième exemples de critères prévus à l'article 5.1 du projet de politique relative aux programmes régionaux.

M^{me} Sylvie DoRay Daigneault demande le vote sur la proposition d'amendement.

Le président appelle le vote sur la proposition d'amendement.

Rejeté

POLITIQUE RELATIVE AUX PROGRAMMES RÉGIONAUX (R-4738-DG)

CONSIDÉRANT qu'au cours des dernières années, le conseil des commissaires a accepté la mise en place de programmes régionaux dans nos écoles;

CONSIDÉRANT qu'un moratoire a été demandé par le conseil des commissaires à cet effet;

CONSIDÉRANT que les commissaires se sont donnés du temps de réflexion en ce qui concerne la pertinence des programmes régionaux au sein de notre organisation;

CONSIDÉRANT que la politique permettra de mettre des balises afin de bien encadrer l'accréditation de ces derniers;

CONSIDÉRANT que cette politique a été en consultation auprès des différentes instances

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, d'adopter la politique relative aux programmes régionaux, le tout tel qu'il appert plus amplement du document versé au répertoire de la CSRDN sous la cote *CC2012-2013-16*.

Adopté

MEMBRES DES COMITÉS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES 2012 - 2013 (R-4739/SSGC)

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit l'institution des comités du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT l'exercice effectué le 8 mai 2012 lequel cristallisait la composition ci-dessous détaillée des différents comités :

Comité de gouvernance et d'éthique

M. Robert Danis
M^{me} Céline Dunberry
M. Karim Khimjee
M^{me} Mélanie Pagé
M. Christian F. Paradis
M^{me} Manon Villeneuve

Comité de vérification

M. Michel Lanthier
M^{me} Lucette Lauzon-Pitre
M^{me} Martine Renaud

Comité des ressources humaines

M^{me} Sylvie DoRay Daigneault
M. Serge Forget
M^{me} Lison Girard

CONSIDÉRANT le départ de M^{me} Mélanie Pagé à titre de commissaire-parent, laquelle faisait partie du comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT la nomination de M^{me} Stéphanie Viens-Proulx, le 6 novembre 2012, à titre de commissaire-parent au sein du conseil des commissaires et du comité exécutif laquelle fera partie du comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT que M. André Baribeau, commissaire, fera partie du comité des ressources humaines;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire, de confirmer la composition des comités du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2012-2013 tel que plus bas décrit :

Comité de gouvernance et d'éthique

M. Robert Danis
M^{me} Céline Dunberry
M. Karim Khimjee
M^{me} Stéphanie Viens-Proulx
M^{me} Manon Villeneuve

Comité de vérification

M. Michel Lanthier
M^{me} Lucette Lauzon-Pitre
M^{me} Martine Renaud

Comité des ressources humaines

M. André Baribeau
M. Simon Bernier
M^{me} Sylvie DoRay Daigneault
M. Serge Forget
M^{me} Lison Girard

Adopté

SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE

QUESTIONS DIVERSES

- Tableaux numériques - ce point est apporté par M. Serge Forget.
- Hausse - taxe scolaire - ce point est apporté par M. Serge Forget.

INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE

INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE - NOUVELLES ET COURRIER

INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

TOUR DE TABLE - PARTAGE D'INFORMATIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-4740/SSGC)

M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 21 h 25.

Adopté